

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 17 juin 2014 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : INTE1411746A

Le ministre des finances et des comptes publics et le ministre de l'intérieur,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 111-5, L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-6 et A. 125-1 et suivants ;

Vu les avis rendus le 20 mai 2014 par la commission interministérielle instituée par la circulaire n° 84-90 du 27 mars 1984 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophe naturelle,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe I ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Les communes dont les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sont rejetées sont recensées en annexe II ci-après, pour le risque et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque, au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté, dans les communes qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.

Pour ces communes, le nombre de ces constatations figure entre parenthèses dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 17 juin 2014.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre par délégation :
Le directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises,
M. PAPAUD

Le ministre des finances
et des comptes publics,

Pour le ministre par délégation :

Par empêchement du directeur général
du Trésor :

Le sous-directeur,

T. GROH

ANNEXES

ANNEXE I

**Communes reconnues en état
de catastrophe naturelle**

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2012 au 31 décembre 2012*

Commune de Cassagnabère-Tournas (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 7 août 2012 au 31 décembre 2012*

Commune de Villariès.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 29 juillet 2012 au 31 décembre 2012*

Commune de Lagardelle-sur-Lèze.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2013*

Commune de Castelmaurou.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du
21 septembre 2012 au 31 décembre 2012*

Commune de Vendargues (1).

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2013*

Commune de Villeneuve-lès-Maguelone (2).

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2013*

Commune de Veyre-Monton (3).

DÉPARTEMENT DU TARN

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 15 juillet 2012 au 31 décembre 2012*

Commune de Viviers-lès-Montagnes.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2013*

Communes d'Albi, Castelnau-de-Lévis, Castres, Fénols, Gaillac, Lautrec, Lescure-d'Albigeois, Rivières, Rouffiac, Saïx, Senouillac, Viviers-lès-Montagnes.

ANNEXE II

**Communes non reconnues
en état de catastrophe naturelle**

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 15 septembre 2013*

Commune d'Abrest.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 15 septembre 2013*

Commune d'Espinasse-Vozelle.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 octobre 2013*

Commune de Nassigny.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 septembre 2013*

Commune d'Yzeure.

DÉPARTEMENT DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Manosque.

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 30 septembre 2013*

Commune d'Aigues-Juntes.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 août 2013*

Commune de Villarzel-Cabardès.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Commune d'Antugnac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} mars 2013 au 31 mai 2013*

Commune de Saint-Hilaire.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 1^{er} septembre 2013*

Commune d'Echillais.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 30 juin 2013*

Commune de Saint-Georges-d'Oléron.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 novembre 2013*

Commune de Bourcefranc-le-Chapus.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 3 septembre 2013*

Commune de Varzay.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 15 août 2013*

Commune des Essards.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 août 2013*

Commune de Fouras.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2013*

Commune d'Ecoyeux.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Pessines.

DÉPARTEMENT DU CHER

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Vierzon.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 août 2013*

Commune de Foëcy.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 30 septembre 2013*

Commune d'Arpheuilles.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 31 août 2013*

Commune de Savigny-en-Sancerre.

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 1^{er} septembre 2013*

Commune du Lardin-Saint-Lazare.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Saint-Pierre-de-Côle.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 juillet 2013*

Commune d'Eyliac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 4 juillet 2013 au 4 août 2013*

Commune de Celles.

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 janvier 2013*

Commune de Buis-les-Baronnies.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes de Levainville, Mainvilliers.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 octobre 2013*

Commune de Montainville.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 3 juillet 2013 au 6 septembre 2013*

Commune de Châteaudun.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Castelmaurou.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes d'Auzielle, Belberaud, Bouloc, Bruguères, Lagardelle-sur-Lèze, Nénigan, Péchabou, Pechbonnieu, Pibrac, Saint-Jean, Thil, Tournefeuille, L'Union.

DÉPARTEMENT DU GERS

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 30 septembre 2013*

Communes de Condom, Eauze.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 10 décembre 2013*

Commune de Mourède.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 20 novembre 2013*

Commune de Villefranche.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013*

Communes de Plieux, Tieste-Uragnoux.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 mars 2013*

Commune de Seysses-Savès.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 novembre 2013*

Commune de Nogaro.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 octobre 2013*

Commune de Monfort.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 septembre 2013*

Communes de Montaut-les-Créneaux, Pessan.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 août 2013*

Commune de La Sauvetat.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes de Goutz, Saint-Mont, Sempesserre.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 janvier 2013*

Commune d'Homps.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 octobre 2013*

Commune de Goux.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 août 2013*

Communes de Dému, Leboulain.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 1^{er} octobre 2013*

Commune de Lahitte.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 30 juin 2013*

Commune de Caussens.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2013 au 18 juin 2013*

Commune de Castillon-Savès.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} septembre 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Montaut.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 15 janvier 2013 au 31 juillet 2013*

Commune de Plaisance.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 15 mai 2013 au 31 mai 2013*

Commune de Mansempuy.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 15 mars 2013 au 30 août 2013*

Commune de Scieurac-et-Flourès.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} août 2013 au 30 novembre 2013*

Commune de Soulac-sur-Mer.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 21 octobre 2013*

Commune de Bassens.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013*

Commune de Gaillan-en-Médoc.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Saint-Jean-d'Illac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes de Floirac, Lagorce, Omet, Roaillan, Sauveterre-de-Guyenne, Talence.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 octobre 2013*

Commune de Parempuyre.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 30 septembre 2013*

Communes de Carignan-de-Bordeaux, Naujac-sur-Mer.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 juillet 2013*

Communes de Saint-Pierre-de-Bat, Tizac-de-Lapouyade.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 octobre 2013*

Commune du Taillan-Médoc.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Saint-Selve.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 31 octobre 2013*

Commune de Castillon-la-Bataille.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2013 au 1^{er} août 2013*

Commune du Bouscat.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2013 au 1^{er} septembre 2013*

Commune de Gradignan.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 30 mars 2013 au 1^{er} août 2013*

Commune de Saint-Trojan.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 31 mai 2013*

Commune de Villeneuve-lès-Maguelone.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes de Beaulieu, Clapiers, Combaillaux, Grabels, Jacou, Laverune, Montferrier-sur-Lez, Pouzolles, Vendargues.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Prades-le-Lez.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Saint-Georges-d'Orques.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 31 août 2013*

Commune de Sussargues.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Bouges-le-Château.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2013*

Communes de Châtillon-sur-Indre, Montchevrier, Ruffec.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Vicq-sur-Nahon.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 30 septembre 2013*

Communes d'Arthon, Azay-le-Ferron, Cluis, Jeu-les-Bois, Levroux, Montgivray, Palluau-sur-Indre, Reuilly, Vendoeuvres.

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 20 décembre 2013*

Commune de Chanceaux-sur-Choisille.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 novembre 2013*

Commune de Joué-lès-Tours.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Savigny-en-Véron.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes d'Esvres, La Membrolle-sur-Choisille.

DÉPARTEMENT DU JURA

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 août 2013*

Commune de Desnes.

DÉPARTEMENT DES LANDES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 septembre 2013*

Communes de Bourdalat, Maurrin, Maylis, Peyrehorade, Saint-Aubin.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Josse.

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} août 2013 au 31 août 2013*

Commune de Candé-sur-Beuvron.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Blois.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 31 octobre 2013*

Commune de Saint-Sulpice-de-Pommeray.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 9 septembre 2013 au 20 septembre 2013*

Commune d'Herbault.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 17 juin 2013 au 31 juillet 2013*

Commune de Villefranche-sur-Cher.

DÉPARTEMENT DU LOIRET

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Rebréchien.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013*

Commune d'Amilly.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes de La Chapelle-Saint-Mesmin, Ingré, Nogent-sur-Vernisson, Orléans, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Saint-Jean-le-Blanc, Saint-Maurice-sur-Fessard.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 octobre 2013*

Commune de Chaingy.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Saint-Denis-en-Val.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 août 2013*

Commune de Chanteau.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Saint-Jean-de-Braye.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de La Ferté-Saint-Aubin.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er}
septembre 2013 au 31 octobre 2013*

Commune de Jouy-le-Potier.

DÉPARTEMENT DU LOT

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 30 août 2012 au 27 octobre 2012*

Commune de Cuzac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 15 septembre 2013*

Commune de Larroque-Toirac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 15 octobre 2013*

Commune de Léobard.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013*

Commune de Martel.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 août 2013*

Commune de Belmontet.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Figeac.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 30 septembre 2013*

Communes d'Agmé, Moustier, Penne-d'Agenais.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 31 octobre 2013*

Commune de Nérac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 septembre 2013*

Communes de Bon-Encontre, Castelmoron-sur-Lot, Grateloup-Saint-Gayrand.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes d'Allez-et-Cazeneuve, Brax, Casteljaloux, Cocumont, Frespech, Marmande, Roquefort, Seyches, Verteuil-d'Agenais.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 juillet 2013*

Communes de Bias, Puymiclan.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 mars 2013*

Commune de Fumel.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 30 septembre 2013*

Communes de Fieux, Laplume, Le Mas-d'Agenais.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 août 2013*

Communes de Montaut, Saint-Pastour.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 octobre 2013*

Commune de Sainte-Livrade-sur-Lot.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 30 août 2013*

Commune de Trentels.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 31 décembre 2013*

Commune du Passage.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2013 au 30 novembre 2013*

Commune de Xaintrailles.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2013 au 31 août 2013*

Commune de Feugarolles.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes de Feneu, Sarrigné.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 août 2013*

Commune de Brissac-Quincé.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} septembre 2013 au 31 décembre 2013*

Commune d'Avrillé.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Saint-Bon.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 2 décembre 2013*

Commune de Sainte-Suzanne.

DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 31 décembre 2013*

Communes de Fléville-devant-Nancy, Heillecourt.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 17 septembre 2013*

Commune de Bousse.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 24 octobre 2013*

Commune de Plappeville.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Louvigny.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013*

Commune de Bouhy.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes de Pougues-les-Eaux, Tannay.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 15 septembre 2013*

Commune de Crux-la-Ville.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 août 2013*

Commune d'Alligny-Cosne.

DÉPARTEMENT DU NORD

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 31 août 2013*

Commune d'Eringhem.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes de Chéreng, Coutiches.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 août 2013*

Commune de Morbecque.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 juillet 2013*

Commune de Dunkerque.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} mai 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Sévigny.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Veyre-Monton.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 septembre 2013*

Communes de Durtol, Lempdes.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013*

Commune de Rébénacq.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Guiche.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 octobre 2013*

Commune de L'Hôpital-d'Orion.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 15 juillet 2013 au 31 octobre 2013*

Commune de Boueilh-Boueilho-Lasque.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Bully.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de L'Arbresle.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes d'Annet-sur-Marne, Chevry-Cossigny, Crégy-lès-Meaux, Fuublaines, Lagny-sur-Marne, Lésigny, Le Mée-sur-Seine, Montévrain, Le Pin, Saint-Augustin.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 août 2013*

Commune de Villemareuil.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 1^{er} octobre 2013*

Commune de Roissy-en-Brie.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juin 2013 au 15 novembre 2013*

Commune de Boissy-le-Châtel.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} septembre 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Chalifert.

DÉPARTEMENT DES YVELINES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} décembre 2012 au 31 décembre 2012*

Commune de Prunay-le-Temple.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 28 décembre 2013*

Commune d'Ablis.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Coignières.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes de Rambouillet, Septeuil.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2013*

Commune d'Orvilliers.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} mars 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Garancières.

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 28 novembre 2013*

Commune de Moutiers-sous-Argenton.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Chef-Boutonne.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes d'Aiffres, Allonne, Argenton-l'Église, Coulon, La Mothe-Saint-Héray, Oiron, Pompaire, Saint-Jouin-de-Marnes, Saint-Léger-de-Montbrun, Saint-Maixent-de-Beugné, Sainte-Radegonde, Saint-Varent, Thouars.

DÉPARTEMENT DU TARN

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} avril 2013 au 31 décembre 2013*

Communes d'Albi, Castelnaud-de-Lévis, Castres, Fénols, Gaillac, Lautrec, Lescure-d'Albigeois, Rivières, Rouffiac, Saïx, Senouillac, Viviers-lès-Montagnes.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Cordes-sur-Ciel.

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} août 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Boudou.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013*

Commune de Lizac.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 octobre 2013*

Commune de Mas-Grenier.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 30 septembre 2013*

Commune d'Espalais.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes de Bouloc, Castelmayran, Le Causé, Finhan, Gasques, Lavit, Moissac, Saint-Etienne-de-Tulmont, Verdun-sur-Garonne, Villebrumier.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 mai 2013*

Commune de Castelsarrasin.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 30 septembre 2013*

Communes de Fabas, Garganvillar, Labastide-Saint-Pierre.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 octobre 2013*

Commune de Cumont.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} mars 2013 au 30 septembre 2013*

Commune de Lafrançaise.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Communes de Mazan, Saignon, Vaison-la-Romaine.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 18 décembre 2013*

Commune de Fontenay-le-Comte.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Triaize.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 25 août 2013 au 20 septembre 2013*

Commune de Sainte-Hermine.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 mai 2013*

Commune de Saint-Georges-sur-Baulche.

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Lisses.

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013*

Commune de Sucy-en-Brie.

*Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse
et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2013 au 31 juillet 2013*

Commune de Santeny.